

17^E UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

Besançon, France / 28 juin - 3 juillet 2020
Formations - Échanges - Débats - Conférences



en collaboration avec :
- L'École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne

**Demande de renseignements
et inscription :**

LARA DESTAING

TÉL. 03 81 66 55 75

E-MAIL lara.destaing@univ-fcomte.fr

ADRESSE POSTALE Université d'été
francophone en santé publique
Pôle fédératif de recherche et de formation
en santé publique BFC
UFR Santé

19 rue Ambroise Paré

CS 71806

25030 Besançon cedex

France

SITE [https://www.fnes.fr/category/
universite-ete-sante-publique-besancon](https://www.fnes.fr/category/universite-ete-sante-publique-besancon)



MOT LE MOT LE MOT DES ORGANISATEURS DES ORGANISATEURS DES ORGANISATEURS

Nous sommes très heureux de vous présenter le programme de la 17ème Université d'été francophone en santé publique. Par rapport à l'an dernier, près des deux tiers des modules sont nouveaux.

Les besoins de santé évoluent. L'organisation de l'offre doit s'adapter. Des approches inédites sont mises en avant, expérimentées, parfois généralisées : compétences psychosociales, littératie, pairs aidants... Notre Université d'été doit répondre à ces défis singuliers, explorer des chemins innovants pour encore mieux répondre aux évolutions actuelles, qu'elles soient médicales, sociales ou environnementales. Le module sur la recherche interventionnelle permettra de donner à ses participants une assise méthodologique à partager entre chercheurs et acteurs de santé.

Deux modules sont consacrés à l'environnement, sujet brûlant s'il en est. Bien évidemment, la question du changement climatique sera au rendez-vous, mais aussi le développement d'approches socio-écologiques, notamment dans le domaine de l'alimentation et des mobilités. Cette vision, intégrant la dimension sociale, peut être un puissant facteur de réduction des inégalités de santé, à la condition que nous y apportions toute notre attention lors des actions que nous développons. Dans ce contexte, l'évaluation d'impact sur la santé pourra être un support précieux dans le but d'aborder ce sujet de façon éclairée.

L'approche populationnelle a toujours tenu une grande place dans notre Université. Elle le sera encore en 2020 à travers le genre en promotion de la santé et les parcours de vie aux différents âges, en particulier les plus extrêmes: les 1000 premiers jours (module périnatalité), mais aussi autour du grand âge et de l'autonomie. L'autonomie, il en sera aussi question pour les personnes en situation de handicap. Les enjeux communs à ces deux populations sont immenses. Les choix de vie de chacun doivent être respectés et l'évolution de nos organisations prendre en compte les souhaits les plus intimes de chacun.

Transformer notre offre de santé pour trouver de nouveaux équilibres entre l'hôpital et les soins primaires, il en sera largement question dans deux modules, l'un portant plus spécifiquement sur une médecine de proximité en pleine évolution, l'autre se consacra à de nouvelles organisations territoriales, plus à même de lutter contre les inégalités géographiques.

Nous avons souhaité cette année mettre l'accent sur une pathologie, le cancer et les pratiques addictives, causes majeures de mortalité et morbidité précoces dans notre pays, et évitables grâce à des politiques de santé publique ambitieuses. La promotion de la santé y concourt largement car elle vise à agir sur l'ensemble des déterminants de santé. Cet objectif global et réaliste, nous tentons de le relever avec vous chaque année à travers tous nos enseignements et plus précisément dans un module dédié.

Participants, intervenants, pilotes de module, nous allons créer ensemble pendant une semaine, une communauté de partage de nos savoirs et de nos expériences. Notre but commun est d'améliorer la santé et le bien-être de la population et pour cela, nous avons choisi la prévention.

FRANÇOIS BAUDIER, ELISABETH MONNET,
CLAUDE MICHAUD ET LARA DESTAING



PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE	P. 06
ORGANISATION PARTENARIALE	P. 08
PUBLIC ET DÉROULEMENT	P. 12

MODULES PROPOSÉS

Politique et organisation de la santé	P. 14
1. INEG Inégalités sociales de santé et transition socio-écologique *	P. 15
2. PROX Les professionnels de santé de proximité, acteurs de santé publique : renforcer leur adhésion et leur participation aux actions de promotion de la santé/prévention *	P. 16
3. TERRIT Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre	P. 17

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

4. PROMO Promotion de la santé et prévention : de l'action à la coordination	P. 18
5. RI Développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé *	P. 19
6. EIS Équité et santé dans toutes les politiques publiques : l'évaluation d'impact sur la santé	P. 20
7. LITT Communiquer et agir pour être accessible à tous, les enjeux de la littératie en santé	P. 21
8. PAIR Médiateurs santé, pairs-aidants, patients experts... : des usagers au service des usagers et des professionnels *	P. 22
9. CPS Développement des compétences psychosociales et parcours de vie: vers une démarche globale de promotion de la santé	P. 23

Approches par population, lieu de vie ou thématique

10. PERINAT Promotion de la santé en périnatalité : soutien aux compétences parentales *	P. 24
11. HANDI Adapter les politiques de santé aux situations de handicap : un gain pour tous *	P. 25
12. AUTONOM Autonomie et vieillissement : changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes *	P. 26
13. ADDICT Créer des environnements protecteurs face aux conduites addictives : modalités communes et spécificités par milieux de vie *	P. 27
14. CANCER Prévention des cancers : de la recherche à l'action/enjeux, ressources et mobilisation *	P. 28
15. CLIM Territoires face au changement climatique : agir en santé publique	P. 29
16. GENR L'approche de genre en promotion de la santé : pourquoi et comment ?	P. 30

* Nouveaux modules par rapport à l'édition 2019

Inscription	P. 31
Le réseau des Universités «sœurs»	P. 32
Bulletin d'inscription	P. 34
Plan	P. 39



© MELIO L'ANNUZEL

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ PUBLIQUE FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

L'UFR Santé de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), Santé publique France et leurs partenaires reconduisent en 2020 cette manifestation pour la 17^{ème} année consécutive.

Contexte

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a de nombreuses années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en lançant ce dispositif de formation novateur, proposant une immersion d'une semaine dans une communauté de savoirs et savoir-faire dans laquelle le partage d'expériences et la co-construction sont privilégiés.



© MÉLIO LANNUZEL

ORGANISATION DES SERVICES - EN
INDIVIDUELLES - ORGANISATION
SERVICES VOLONTARISTES - APT
SERVICES - ENVIRONNEMENT
ONTARISTES - APPTHEC



Objectifs

Partager la diversité/diversifier les partages

Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa) constitue le fil conducteur de l'Université d'été. Unir les compétences, les expériences, les volontés pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité, telle est l'ambition de cette manifestation.

Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échange basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- Permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci
- Faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi)

Elle repose sur cinq stratégies :

1. Elaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.

Elle a pour but d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain et d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

Organismes promoteurs

- ◉ Université de Franche-Comté - UFR Santé de Besançon
- ◉ Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
- ◉ École des hautes études en santé publique (EHESP)
- ◉ Santé publique France
- ◉ Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur
- ◉ Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjoz de Besançon
- ◉ Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- ◉ Ville de Besançon

Organismes partenaires ou associés à l'Université d'été

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales

- ◉ Ministère des Solidarités et de la Santé
- ◉ Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM)
- ◉ Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- ◉ Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- ◉ Société française de santé publique (SFSP)
- ◉ Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- ◉ Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf)
- ◉ Fabrique Territoires Santé
- ◉ Institut Renaudot
- ◉ Association Élus, santé publique et territoires (ESPT)
- ◉ Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)
- ◉ Association des paralysés de France (APF France handicap)
- ◉ Ligue contre le cancer
- ◉ Institut national du cancer (INCA)
- ◉ Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine

Réseaux francophones, organismes des pays francophones et internationaux

- ◉ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- ◉ Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- ◉ Femmes et Santé, Belgique
- ◉ ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal

Universités

- ◉ École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- ◉ Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne
- ◉ Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition - ESPRIst, Université de Liège

Documentation

Elle est organisée avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté, du Centre de documentation de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, de l'École de santé publique de Nancy, de Santé publique France et des éditions Le Coudrier.



© MÉLIO LAMNUZEL

Membres du Comité scientifique et pédagogique Université d'été 2020

- ◉ JEAN-MARIE ANDRÉ, Directeur du département sciences humaines et sociales, École des hautes études en santé publique (EHESP).
- ◉ DELPHINE ANTOINE, Coordinatrice de la formation scientifique, Mission Scientifique et internationale, Santé publique France.
- ◉ MARTINE ANTOINE, Co-présidente de l'Institut Renaudot.
- ◉ CHEIKH ATHIE, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal).
- ◉ MARTINE BANTUELLE, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- ◉ FRANÇOIS BAUDIER, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, École des hautes études en santé publique (EHESP).
- ◉ VIVIANE BAYAD, Responsable Promotion de la santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- ◉ MURIELLE BOCHUD, Directrice, Médecin-Cheffe de service, Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, Unisanté (Suisse).
- ◉ LAURENT CHAMBAUD, Directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- ◉ SARAH CHAPUT, Coordinatrice du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Amériques.

● **MAXIME DESMARETS**, Maître de Conférences, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.

● **NORBERT DEVILLE**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf).

● **ALAIN DOUILLER**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse.

● **LAURENT EL GHOZI**, Président de l'association «Élus, Santé Publique & Territoires».

● **CHRISTINE FERRON**, Déléguée générale de la Fédération nationale d'éducation pour la santé (Fnés).

● **BERTRAND GARROS**, Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Nouvelle-Aquitaine.

● **PHILIPPE GUILBERT**, Bureau recherche et prospective, Direction générale de la santé.

● **FRANÇOISE JABOT**, Enseignant-chercheur, École des hautes études en santé publique (EHESP).

● **JOËLLE KIVITS**, Maître de conférences en sociologie, École de Santé Publique de Nancy, Faculté de Médecine-Université de Lorraine.

● **ALESSIA LEFÉBURE**, Directrice des études, École des hautes études en santé publique (EHESP).

● **ALAIN LEVÊQUE**, Professeur à École de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).

● **FRÉDÉRIC MAUNY**, Professeur, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.

● **CLAUDE MICHAUD**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Chef du département PRS, Parcours et Démocratie en santé, Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté.

● **ISABELLE MILLOT**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté.

● **ELISABETH MONNET**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Professeure, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon.

● **SAID OUMEDDOUR**, Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).

● **RÉAL MORIN**, Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

● **EMMANUEL RUSCH**, Président de la Société française de santé publique (SFSP).

● **BRIGITTE SANDRIN**, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).

● **JEAN SIMOS**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse).

● **ANNE SIZARET**, Coordinatrice régionale de l'activité documentaire, Ireps Bourgogne Franche-Comté - ARS Bourgogne Franche-Comté.

● **CHANTAL VANDOORNE**, Directrice de l'APES (Appui en Promotion et en Education pour la Santé), Service Communautaire de Promotion de la santé, École de santé publique de l'Université de Liège (Belgique).

Contacts avec les responsables

DR FRANÇOIS BAUDIER

● francois.baudier@ehesp.fr

● École des hautes études en santé publique (EHESP)

Avenue du Professeur Léon Bernard
35043 Rennes

CLAUDE MICHAUD

● claude.michaud@ars.sante.fr

● Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
La City - 3 avenue Louise Michel
25044 Besançon cedex

PR ELISABETH MONNET

● elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr

● UFR Santé
Département de Santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex

Diversité des profils

Public

Cette formation est destinée à des professionnels en activité, élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations et attentes vis-à-vis du module choisi (voir la partie « inscription »).

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

Intervenants

Les enseignants sont des professionnels, universitaires, chercheurs, élus, usagers, citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion et d'action au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

Diversité des savoirs et des expériences de chacun

Modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges. Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module.

Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

Documentation

● Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.

● Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session ;

● Accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté ● Stands documentaires spécialisés en santé publique

Ils ont été organisés en 2019 par les documentalistes du Centre de documentation de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Bourgogne Franche-Comté, de Santé publique France, des éditions « Le Coudrier », du réseau National Alimentation Cancer Recherche (réseau NACRe) et de l'École de santé publique de Nancy.

Par ailleurs, durant la semaine, plusieurs conférences débats ou temps conviviaux d'échange sont organisés sur des sujets d'actualité en santé publique. Ils ont lieu en ouverture le lundi 29 juin, puis le mardi 30 juin et jeudi 2 juillet avec la participation d'un ou plusieurs experts. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les intervenants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

Enfin, le journal « Le Temps de l'Université » donne les nouvelles sur la vie du campus et l'actualité en santé publique et promotion de la santé.

LEMENT; PUBLIC ET DÉROULEMENT; BASÉE SUR LA DIVERSITÉ UNE FORMATION BASÉE SUR L

En résumé (planning prévisionnel)

	DIM. 28.06	LUN. 29.06	MAR. 30.06	MER. 01.07	JE. 02.07	VE. 03.07
MATIN		conférence d'ouverture	enseignement			
MIDI		repas	débat - conférence - repas		débat - conférence - repas	séance de clôture
APRÈS -MIDI	accueil des participants (16h)	enseignement		après midi libre - activités sur inscription	enseignement	
SOIR				soirée festive		



© MÉLO LANNUZEL



Des thématiques plurielles autour de trois grands axes

Politique et organisation de la santé

- ①. *INEG* Inégalités sociales de santé et transition socio-écologique *
- ②. *PROX* Les professionnels de santé de proximité, acteurs de santé publique : renforcer leur adhésion et leur participation aux actions de promotion de la santé/prévention *
- ③. *TERRIT* Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre

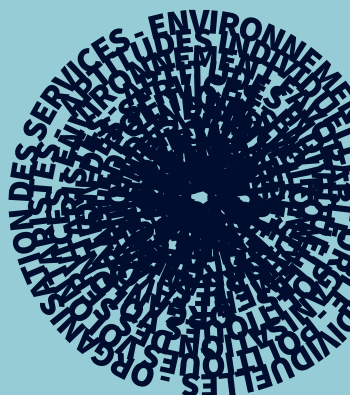
Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- ④. *PROMO* Promotion de la santé et prévention : de l'action à la coordination
- ⑤. *RI* Développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé *
- ⑥. *EIS* Équité et santé dans toutes les politiques publiques : l'évaluation d'impact sur la santé
- ⑦. *LITT* Communiquer et agir pour être accessible à tous, les enjeux de la littératie en santé
- ⑧. *PAIR* Médiateurs santé, pairs-aidants, patients experts... : des usagers au service des usagers et des professionnels *
- ⑨. *CPS* Développement des compétences psychosociales et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé

Approches par population, lieu de vie ou thématique

- ⑩. *PERINAT* Promotion de la santé en périnatalité : soutien aux compétences parentales *
- ⑪. *HANDI* Adapter les politiques de santé aux situations de handicap : un gain pour tous *
- ⑫. *AUTONOM* Autonomie et vieillissement : changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes *
- ⑬. *ADDICT* Créer des environnements protecteurs face aux conduites addictives : modalités communes et spécificités par milieux de vie *
- ⑭. *CANCER* Prévention des cancers : de la recherche à l'action/enjeux, ressources et mobilisation *
- ⑮. *CLIM* Territoires face au changement climatique : agir en santé publique
- ⑯. *GENR* L'approche de genre en promotion de la santé : pourquoi et comment ?

* Nouveaux modules par rapport à l'édition 2019



Inégalités sociales de santé et transition socio-écologique

Les relations entre la santé, le social et l'environnement sont bien établies et documentées dans le contexte du changement climatique (GLEC, 2014). Cependant les politiques actuelles et les interventions de proximité tiennent encore peu compte de ces synergies et avancent de manière sectorisée. Dans le contexte de la transition socio-écologique, le module proposera de se saisir des concepts et des méthodes de la promotion de la santé pour tisser des interventions de réduction des inégalités sociales de santé en lien avec les défis de la transition dans les domaines de l'alimentation et de la mobilité. Une attention particulière sera portée à la construction des synergies entre acteurs et aux dynamiques qui accroissent le pouvoir de dire et d'agir des citoyens.

Objectifs pédagogiques

- 🕒 Comprendre la dynamique des inégalités sociales et environnementales de santé dans le contexte de la crise climatique.
- 🕒 Identifier et analyser les politiques de transition socio-écologique qui confrontent ces enjeux, à différentes échelles territoriales.
- 🕒 Identifier les risques d'accroissement des inégalités sociales liées à la transition écologique.
- 🕒 Analyser quelques interventions de proximité au départ de différents secteurs et au regard de l'inclusion et de la participation des publics.
- 🕒 S'exercer à la construction de projets transversaux, inclusifs et participatifs en matière d'alimentation durable et de mobilité douce qui visent à la réduction des inégalités sociales dans le cadre de la transition socio-écologique.

Approche et organisation

Le module apportera des temps de cadrage théorique, d'analyse de projets existants et d'interactions collectives en vue d'enrichir l'expertise des participants dans la conception et la mise en œuvre d'interventions de proximité qui répondent aux défis sanitaires, sociaux et environnementaux.

Contenu

- 🕒 Cadres théoriques : transition socio-écologique, objectifs de développement durable (ODD), inégalités sociales de santé, déterminants sociaux de la santé, participation citoyenne...
- 🕒 Présentation et analyse critique de projets de proximité portant sur l'alimentation durable et la mobilité douce dans différents contextes territoriaux, avec une attention à la transversalité et à la participation des publics vulnérables.
- 🕒 Construction collective de projets par les participants.

Public

Tous les acteurs concernés par la réduction des inégalités sociales et de santé et/ou la transition écologique et solidaire, en particulier ceux qui mènent des actions ou des politiques en matière d'accessibilité à une alimentation durable et une mobilité douce.

Responsables du module

- 🕒 **CHANTAL VANDORNE** et **MICHEL DEMARTEAU**, Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition - ESPRIst, Université de Liège
- 🕒 **CÉLINE BRAILLON** et **ALEX ROY**, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - DREAL Bourgogne Franche Comté (Département démarches de développement durable)
- 🕒 **ISABELLE LEPEULE** et **FRÉDÉRIC SERGENT**, Réseau régional d'éducation à l'environnement-GRAINE Bourgogne Franche-Comté

Les professionnels de santé de proximité, acteurs de santé publique : renforcer leur adhésion et leur participation aux actions de promotion de la santé/prévention

Si de plus en plus d'actions de santé publique sollicitent l'implication des professionnels de santé de proximité, il n'est pas rare d'entendre des insatisfactions réciproques, avec des acteurs de santé publique regrettant la faible implication des professionnels de santé de proximité, quand ces derniers déplorent qu'on les implique peu en amont des actions envisagées. Or, c'est un véritable changement de paradigme que de confronter la culture du soin, le plus souvent biomédicale, avec celle de la santé publique.

Ce module se propose donc de mieux comprendre ces différentes logiques d'action (pratiques professionnelles, temporalités...) en faisant le pari que de cette compréhension réciproque naîsse la possibilité d'actions territorialisées aux chances de réussite augmentées, contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Objectifs pédagogiques et contenu

- Appréhender les enjeux de l'inter-professionnalité en santé (limites et complémentarités des acteurs) pour renforcer une culture commune de promotion de la santé
- Mobiliser les professionnels de santé de proximité pour renforcer l'alliance thérapeutique soignant/soigné en intégrant les possibilités de participation des usagers
- Construire et collaborer autour d'actions probantes
- Améliorer l'offre et le recours aux soins via l'inter-professionnalité, notamment les exercices coordonnés
- Inventer une culture commune de promotion de la santé/prévention via les organisations territoriales émergentes (Equipes de soins primaires-ESP/Maisons de santé pluridisciplinaires-MSP, Communautés professionnelles territoriales de santé-CPTS, Plateformes territoriales d'appui-PTA...) ou les nouveaux usages (télémédecine, ...)
- Explorer les modèles économiques permettant de développer et pérenniser les actions (individuelles ou collectives) en soins de ville

Approche et organisation

Grâce à une animation participative, les contenus développés privilégieront les échanges avec les participants et l'étude de cas concrets, notamment issus de retours d'expérience de terrain.

Des échanges de pratiques, des débats et exposés d'experts seront également au cœur de ce module.

Public (20 à 25 participants)

Tous les acteurs impliqués ou qui souhaitent engager des travaux, développer l'inter-professionnalité ou renforcer leurs liens avec les professionnels de santé de proximité.

Responsables du module

- VINCENT COUVREUR, Médecin généraliste, URPS Médecins Hauts-de-France
- CAROLINE DE PAUW, Sociologue, URPS Médecins Hauts-de-France, chercheuse associée au Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques - CLERSE
- MARIE BISERTE, URPS Chirugiens-dentistes Hauts-de-France
- CHARLOTTE MOREELS, URPS Chirugiens-dentistes Hauts-de-France

En lien avec l'ensemble des URPS des Hauts-de-France

Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre

Depuis près de 20 ans, face aux inégalités sociales de santé croissantes et pour répondre à des problématiques de santé complexes, de nombreuses démarches locales volontaristes, basées sur le partenariat, se sont développées en France, à l'image des Ateliers santé ville précurseurs en la matière. Si ces diverses dynamiques peuvent paraître hétérogènes, il est possible de dégager un certain nombre de caractéristiques en termes d'engagements stratégiques, de planification, d'ingénierie et de coordination.

Ce module a pour objectif de conforter l'implication des acteurs (collectivités, institutions, associations, communautés professionnelles,...) aux côtés des pouvoirs publics, via la co-construction formelle de projets territoriaux de santé et, plus largement, en favorisant à l'échelle de territoires vécus, l'émergence de collaborations et cultures communes en matière de Promotion de la santé.

Objectifs et contenu pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la territorialisation : évolution des politiques publiques et cadres juridiques actuels
- Définir et caractériser une problématique de santé complexe
- Structurer une stratégie collective d'intervention : « le projet territorial de santé »
- Identifier des dispositifs (dont Contrats locaux de santé, Communautés professionnelles territoriales de santé, etc.) et des acteurs mobilisables sur le territoire

Approche et organisation

Grâce à une animation participative, alternant travaux en petits groupes et séances plénières, les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participants. L'étude de cas concrets notamment issus des Contrats locaux de santé (CLS), portera sur des problématiques de santé complexes et variées relevant de l'accès aux soins, la santé environnementale, la prévention primaire, etc. Des échanges de pratiques, des débats et exposés d'experts seront également au cœur de ce module, avec la participation active d'un représentant d'une Union Régionale de Professionnels de Santé Médecins libéraux.

Public

Tous les acteurs impliqués ou qui souhaitent s'engager dans un projet territorial de santé :

- Acteurs institutionnels: Agences régionales de santé, Directions régionales et départementales jeunesse, sport et cohésion sociale,
- Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations, Caisses primaires d'Assurance maladie...
- Coordonnateurs de démarches locales de santé
- Élus, chefs de projet politique de la ville - urbanisme - santé, chargés de mission, directeurs de services...
- Professionnels de santé, d'action sociale et médico-sociale
- Acteurs associatifs
- Citoyens/usagers

Responsables du module

- CYNTHIA BENKHOUCHA, Comité régional d'éducation pour la santé Provence Alpes Côte d'Azur (CRES)
- LILIA SANTANA, Fabrique Territoires Santé
- ARNAUD WIEHN, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine

Ce module est coordonné par l'association Fabrique Territoires Santé

Promotion de la santé et prévention : de l'action à la coordination

La promotion de la santé est mise en avant depuis plusieurs décennies dans le champ de la santé publique, tant au niveau international (OMS) que national. En France, elle est présente dans la Stratégie nationale de santé, le Plan national de santé publique... Pourtant, la promotion de la santé en tant que concept et champ de pratiques, reste encore aujourd'hui mal comprise et peu intégrée dans les politiques publiques.

Objectifs pédagogiques

- Définir la démarche de promotion de la santé et de prévention
- Appréhender ce processus à différents niveaux, de l'individu à son environnement, permettant de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être des populations
- Acquérir des compétences transversales allant de la mise en œuvre des actions à leur coordination
- Comprendre les enjeux et les méthodes de la coordination, de l'intersectorialité et des dynamiques partenariales

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'analyses d'interventions et se nourrira des échanges entre les participants. Il sera illustré par des exemples concrets présentés par des intervenants expérimentés permettant d'alimenter la réflexion des participants.

Contenu

- Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, son historique, ses applications et stratégies d'intervention
- Explorer ce que représentent les déterminants de la santé d'un individu ou d'une population
- Appréhender les ressources utilisées pour favoriser le développement de projets et de démarches promotrices de santé : les compétences psycho-sociales, les données probantes, la littératie en santé

- Comprendre la manière dont la coordination et les dynamiques inter-partenariales participent de cette démarche lors de la mise en place de projets de santé publique
- Aiguiser l'esprit critique par la mise en regard des politiques internationales ou nationales avec la promotion de la santé

Public cible

- Décideurs, élus, professionnels, coordinateurs, citoyens impliqués dans la promotion de la santé et la prévention.
- Personnes en charge de la mise en place du service sanitaire (formation initiale des étudiants, accueil et suivi sur le terrain).

Responsables du module

- **LAURE BIDAUX**, Chargée de mission Promotion Santé Normandie
- **MARIE CORNELOUP**, Assistante universitaire de santé publique, Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté, Université de Bourgogne Bourgogne-Franche-Comté, Université de Bourgogne



Développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé

La recherche interventionnelle (RI) en promotion de la santé vise à produire des connaissances concernant les interventions ainsi que des connaissances utiles à l'action et à la décision (démontrer leur efficacité, expliquer les résultats, analyser les mécanismes, les conditions et modalités de mise en œuvre ainsi que les conditions de transférabilité). Le développement de ce type de recherche s'inscrit dans une dynamique interdisciplinaire et de co-construction entre acteurs et chercheurs permettant, d'une part, la prise en compte des principes d'intervention en promotion de la santé, et d'autre part, le respect d'une démarche scientifique de recherche. La RI demande donc la mise en synergie des compétences de l'ensemble des partenaires associés à la démarche (chercheurs, professionnels, citoyens/usagers...).

L'objectif de ce module est double : favoriser la création de conditions de réussite de ce type de projet et proposer une méthodologie appropriable par les acteurs souhaitant s'engager et/ou progresser dans une pratique de RI. Une attention particulière sera portée à la construction des partenariats nécessaires à la réussite de toute RI.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux liés à la recherche interventionnelle en promotion de la santé
- Comprendre la finalité, les spécificités et les intérêts de cette modalité de recherche
- Identifier et créer les conditions favorables à la co-construction d'un projet de RI
- Construire un partenariat de RI
- Formuler une question de recherche
- Identifier les méthodes et outils scientifiques mobilisables dans une RI
- Identifier les principaux appels à projet dans le champ et décrypter un appel à projet
- Connaître le cadre légal de la recherche interventionnelle

Approche et organisation

La démarche participative combine un apport de connaissances, une lecture critique de celles-ci en regard des expériences et des représentations des participants et une mise en perspective pour la pratique. La pédagogie utilisée privilégie les méthodes actives qui permettent à la fois des productions de groupe et des réflexions individuelles.

Contenu

- Recherche interventionnelle en promotion de la santé : de quoi parle-t-on ?
- Partenariat : complémentarité de compétences et interdisciplinarité

- Projet de recherche interventionnelle : les grandes étapes de co-construction
- Atelier de construction d'un projet/de projets de RI

Public

L'ensemble des acteurs partenaires d'une recherche interventionnelle : professionnels de la promotion de la santé, de la recherche, de « terrain », élus, décideurs/financeurs, bénéficiaires/personnes concernées.

Pré-requis

À l'inscription, il sera demandé aux participants de soumettre des exemples de questionnement de recherche et/ou des questions qu'ils se posent dans le cadre de leurs pratiques, et qui pourraient évoluer vers des questions de recherche.

Responsables du module

- **JOËLLE KIVITS**, Maître de conférences en sociologie, Ecole de Santé Publique de Nancy, Université de Lorraine
- **CHLOË HAMANT**, Référente recherche Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne-Rhône-Alpes, Chercheure associée laboratoire TRIANGLE-Action, discours, pensée politique et économique
- **JUSTINE TROMPETTE**, Chargée d'étude, École de Santé Publique de Nancy, Université de Lorraine

Équité et santé dans toutes les politiques publiques : l'évaluation d'impact sur la santé (EIS)

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche structurée et innovante permettant d'évaluer de façon prospective les effets sur la santé des politiques publiques et autres interventions a priori sans lien explicite avec la santé mais pouvant néanmoins affecter de manière significative ses déterminants. En ce sens, l'EIS, outil promu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union européenne, peut être considérée comme une stratégie extrêmement efficace de promotion de la santé et d'équité en matière de santé. Sa démarche met en place un processus qui permet de prévenir les problèmes le plus en amont possible. L'EIS tient compte des inégalités entre groupes de la population et favorise la collaboration intersectorielle avec des acteurs qui ne relèvent pas uniquement du champ de la santé. Tout en valorisant les acquis des sciences biomédicales et sociales, cette approche offre un véritable outil d'aide à la décision.

Objectifs pédagogiques

Ce module permettra aux participants de :

- Acquérir les notions de base de la méthodologie EIS
- Comprendre comment initier une démarche EIS, la coordonner et l'insérer avec succès dans le processus décisionnel
- Être à même de maîtriser quelques grilles et outils d'évaluation utilisés
- Savoir où trouver l'information et les compétences nécessaires pour mener une EIS

Approche et organisation

Chacun des thèmes abordés sera illustré par des études de cas dans le cadre de travaux de groupe (ateliers). Des situations proposées par les participants et qui nécessiteraient une EIS pourraient aussi être traitées. Des approches d'EIS pratiquées en France, au Québec et en Suisse seront également présentées.

Contenu

- Introduction générale à l'EIS
- Démarche EIS et dispositif institutionnel
- Processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes et outils)
- Méthodes et techniques de l'EIS (coordination, analyse et évaluation)
- Présentation de la «boîte à outils» EIS de l'OMS
- Le déploiement des EIS en France, en Suisse et au Québec
- Ressources documentaires

Public

Tout acteur (professionnel, élu, institutionnel) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leur impact et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente.

Responsables du module

- **THIERNO DIALLO**, Groupe de travail mondial sur l'EIS de l'Union Internationale de Promotion de la Santé et d'Education pour la Santé - UIPEIS (Montréal).
- **FRANÇOISE JABOT** et **GUILHEM DARDIER**, École des Hautes études en Santé Publique (EHESP) et Santé et Développement Durable S2D – Centre collaborateur OMS pour les Villes – Santé francophones (Rennes).
- **JEAN SIMOS**, Institut de santé globale de l'Université de Genève et S2D (Rennes).

Communiquer et agir pour être accessible à tous : les enjeux de la littératie en santé

S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences : lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier. Aujourd'hui, si l'information est un des leviers afin de prendre soin de sa santé, une partie du public rencontre des difficultés pour y accéder : sujets en situation de handicap, personnes migrantes, mais aussi une plus large population. La situation est à ce point préoccupante que l'OMS, l'UE et en France la Stratégie nationale de santé 2018-2022 font du renforcement de la littératie en santé une priorité. Comment augmenter la capacité des individus à accéder, comprendre et appliquer des informations sur la santé ? De quelle façon, la communication écrite et orale, concernant le soin et la prévention, peuvent-elles s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination ? De quelle manière faut-il adapter l'espace et le temps pour rendre notre système de santé plus compréhensible et donc plus accessible à tous ?

Objectifs pédagogiques :

- Être en capacité d'identifier les freins à la compréhension et à l'intégration des messages d'information
- Comprendre les enjeux et les liens entre littératie et santé
- Être en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics
- Promouvoir une démarche participative et inclusive dans les pratiques professionnelles

Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les outils pratiques, les mises en situation et les retours d'expérience de professionnels et usagers.

Contenu

Le déroulé s'appuiera sur des sujets ou projets apportés par les participants (qui leur seront demandés en amont de la session).

Il s'attachera à :

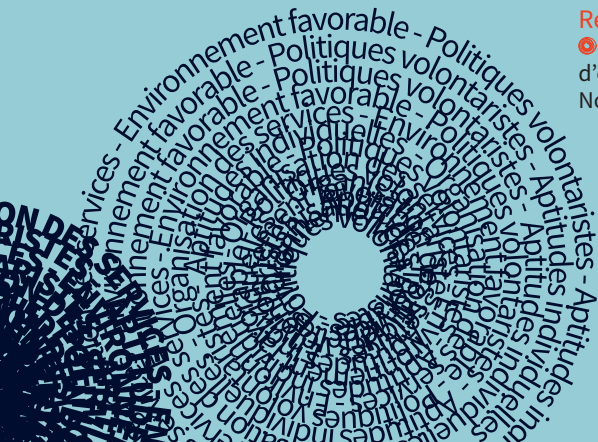
- Définir la littératie et ses impacts sur la santé, ses liens avec les compétences psychosociales et l'empowerment
- Identifier des ressources pratiques pour apprendre à la faciliter
- Présenter des initiatives existantes et à proposer des mises en situations

Public

Tout acteur amené à concevoir des supports de communication et/ou des interventions prenant en compte les questions de littératie : professionnels de la santé et de la promotion de la santé, institutionnels, élus, associations.

Responsable du module

- SANDRINE HANNECART, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine



Médiateurs santé, pairs-aidants, patients experts... : des usagers au service des usagers et des professionnels

La participation des usagers dans le champ de la santé et du médico-social a pris un nouvel élan avec l'avènement des pairs au sein des politiques publiques françaises. La reconnaissance de leur légitimité, s'appuie sur les savoirs expérientiels acquis durant leur parcours de vie : maladies chroniques, handicap, addiction, précarité, etc. Le terme est assez récent en France, toutefois, cette pratique existe sous des formes plus ou moins instituées depuis. Les pairs, c'est-à-dire des personnes qui ont vécu des situations similaires à celles que d'autres sont en train de vivre, sont des appuis possibles pour les usagers et les professionnels en prévention, éducation thérapeutique, observance du traitement, réduction des risques, etc. Si de nombreuses expériences se développent en France tant dans le champ de la pratique, de la formation que de la recherche, la pair-aidance est encore loin d'être connue et reconnue par tous. Il existe une pluralité terminologique : médiateur pair, médiateur santé pair, pair-aidant, travailleur pair, patient expert, patient ressource, patient accompagnateur, etc. Ces termes renvoient à une pluralité de statuts, de fonctions, de missions, de cadres d'exercice mais également à des positions clivées sur la question. Si la recherche internationale a pu démontrer la plus-value des pairs dans de nombreux secteurs, leur place pleine et effective, au sein des équipes, reste à construire.

Objectifs pédagogiques

- 🕒 Comprendre les enjeux de l'introduction des pairs dans les politiques publiques
- 🕒 Connaître la plus-value de l'action des pairs auprès des usagers et des professionnels
- 🕒 Appréhender les modalités d'intégration des pairs au sein des équipes pour les mobiliser dans leur pratique

Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre apports scientifiques théoriques et empiriques, débats, ateliers et retours d'expériences de chercheurs, usagers et professionnels.

Contenu

- 🕒 Salarié ou bénévole : quelle place pour les pairs en France ?
- 🕒 Points communs et spécificités de la pair-aidance selon les champs : santé mentale, oncologie, addiction, chirurgie, troubles alimentaires, handicap, précarité, santé communautaire, etc.

- 🕒 Ateliers pratiques de mise en place de la pair-aidance en établissement/service, dans un institut de formation, une action de promotion de la santé, etc.

Public

Toute personne intéressée par les questions de pair-aidance : professionnels, pairs-aidants, élus, bénévoles, usagers

Responsables du module

- 🕒 **CÉCILE LAGARDE**, Déléguée régionale de la fédération des centres sociaux et socioculturels de Bourgogne-Franche-Comté
- 🕒 **DRE MARIE-PASCALE POMEY**, Md, Phd, Centre de recherche du centre Hospitalier de l'Université de Montréal et École de santé publique de l'Université de Montréal, Professeure titulaire au département de Gestion, évaluation et politique de santé, École de santé publique de l'université de Montréal, Co-directrice du Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public, Chercheure au Centre de recherche du CHUM

Développement des compétences psychosociales et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est aujourd'hui reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques ont permis de montrer l'efficacité de programmes qui ont inspiré des expériences françaises faisant l'objet d'évaluations. L'état des connaissances sur les enjeux de tels programmes et de leurs caractéristiques permet de dégager des exigences qu'impliquent l'action portant sur le développement des CPS. Celle-ci, inscrite dans une démarche de promotion de la santé, invite à réfléchir à la qualité de l'action visant les aptitudes des individus sans oublier l'action sur leur environnement de vie.

Objectifs pédagogiques

- 🕒 Construire une culture commune autour du concept des CPS
- 🕒 Situer le développement des CPS dans le cadre de la promotion de la santé
- 🕒 Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives qui contribuent au développement des CPS
- 🕒 Repérer dans l'environnement, ce sur quoi on peut agir et qui permet d'étayer le développement des CPS
- 🕒 Découvrir différentes expériences et outils de développement des CPS tout au long des parcours de vie (de la petite enfance à l'âge adulte).

Approche et organisation

L'approche pédagogique du module repose sur une alternance d'apports formels, d'expérimentation d'activités et d'ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expérience entre tous les participants.

Contenu

- 🕒 Concepts, définitions et référentiels théoriques de base sur les CPS et la promotion de la santé
- 🕒 Rappel historique de la construction et de l'évolution du concept

- 🕒 Les enjeux du développement des CPS
- 🕒 Réflexions sur l'évaluation des CPS et des programmes de développement des CPS
- 🕒 Les fonctions clés et critères d'efficacité des projets de développement des CPS
- 🕒 Les modalités d'actions qui permettent le développement des compétences psychosociales
- 🕒 Présentation d'expériences et d'outils

Public

- 🕒 Professionnels ayant une mission éducative ou de développement de compétences personnelles dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel.
- 🕒 Professionnels travaillant au contact d'enfants et adolescents : professionnels de santé, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs...
- 🕒 Décideurs politiques, financeurs, responsables de la planification des soins...

Responsables du module

- 🕒 **ISABELLE JACOB**, Chargée de projets, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne Rhône-Alpes.
- 🕒 **MAGALI SEGRETAIN**, Directrice territoriale, IREPS Pays de la Loire - Pôle Sarthe



Promotion de la santé en périnatalité : soutien aux compétences parentales

La période de la grossesse et du début de vie de l'enfant constitue une période-clé pour promouvoir la santé de l'ensemble de la famille. S'appuyant sur un besoin fort d'accompagnement des parents, le ministère des Solidarités et de la Santé propose de repenser le soutien à la parentalité à travers le programme des « 1 000 premiers jours ». Celui-ci constitue un modèle de promotion de la santé centrée sur les compétences des femmes et parents afin de leur donner les moyens d'améliorer la santé familiale et d'accompagner le développement de l'enfant au plus près de ses besoins.

Objectifs pédagogiques

- ⦿ Accompagner les acteurs de la périnatalité dans la construction du soutien aux compétences parentales
- ⦿ Développer la promotion de la santé périnatale en agissant sur les facteurs protecteurs de santé
- ⦿ Comprendre les besoins fondamentaux et le développement psychologique de l'enfant, dans le respect de ses droits
- ⦿ Identifier les dispositifs, les ressources disponibles
- ⦿ Analyser, ouvrir les échanges sur divers modèles de soutien aux compétences parentales à travers des exemples au niveau national, régional ou local

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur une pédagogie active. L'étude de cas concrets issus de l'expérience des intervenants et des participants contribuera à la formalisation de liens entre théorie, organisations et pratiques. Il s'agira de mettre en débat des questions d'ordre professionnel, de mener une réflexion engagée et accompagnée par les intervenants pour une formation appliquée à un contexte authentique.

Contenu

- ⦿ Besoins fondamentaux, développement de l'oralité chez l'enfant
- ⦿ Santé positive, facteurs protecteurs de santé au cours de la grossesse, de l'accouchement
- ⦿ Soutien à la fonction parentale : reconnaître les compétences, créer un sentiment de sécurité autour de l'enfant et des parents
- ⦿ La Mindfulness ou pleine conscience pour accompagner la naissance et le début de la parentalité
- ⦿ Label « Prévenir pour bien grandir » : engagement en promotion de la santé des maternités

Public

Des professionnels, chercheurs, enseignants, décideurs exerçant dans le champ de la périnatalité et souhaitant parfaire leurs connaissances, poursuivre une réflexion pour envisager la promotion de la santé périnatale à travers les compétences parentales et les facteurs protecteurs de la santé.

Responsable du module

- ⦿ **KARINE GOUESLARD**, Chargée de recherche, docteur en santé publique, CHU Dijon



Adapter les politiques de santé aux situations de handicap : un gain pour tous

L'article 25 de la convention internationale des droits des personnes en situation de handicap ratifiée par la France en 2010 appellent les États Parties « à prendre toutes les mesures appropriées pour leur assurer l'accès à des services de santé ». 6 ans après, l'article 1^{er} de la loi de modernisation de notre système de santé stipule que « la politique de santé est adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants familiaux. » (Art. L. 1411-1 du CSP).

Mais qu'en est-il dans la réalité ? Quels leviers d'actions faut-il mettre en place pour que les personnes en situation de handicap puissent « jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination fondée sur le handicap » ?

Objectifs pédagogiques

- Connaitre les attentes et besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches en matière d'accès aux soins et de parcours de santé
- Identifier les inégalités en santé liées aux handicaps
- Définir dans sa pratique des leviers d'actions pour contribuer à l'adaptation des politiques de santé aux situations de handicap

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur deux cadres de référence. D'une part, les 5 axes de la charte d'Ottawa seront relus à la lumière des situations de handicap. D'autre part, notre système de santé sera interrogé à l'aune d'une approche par les droits fondamentaux.

Au travers d'apports théoriques et pratiques, d'exemples concrets, il s'agira d'identifier comment les situations de handicap viennent interroger les limites des politiques de santé et requièrent des « mesures appropriées » qui sont transposables à d'autres types de population.

Les participants repartiront avec des ressources documentaires, des références d'outils pour aller plus loin et contribuer ainsi à l'adaptation des politiques publiques aux situations de handicap.

Contenu

Le module s'articulera autour de 5 axes :

- Identifier les obstacles et les attentes des personnes en situation de handicap dans les parcours de santé et d'accès aux soins.
- Accompagner les parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Adapter les services de santé pour un accès effectif à la santé sexuelle, un exemple emblématique
- Favoriser les aptitudes individuelles et l'action communautaire : la participation des personnes concernées et de leurs proches
- Capitaliser pour adapter et évaluer les politiques de santé

Public

Tout professionnel, élu, représentant d'utilisateurs ou personne en situation de handicap qui développe une action pour construire ou co-construire une politique de santé, la mettre en œuvre et l'évaluer.

Responsable du module

- **AUDE BOURDEN**, Conseillère nationale santé médico-social à l'Association des paralysés de France-APF France handicap

Autonomie et vieillissement : changer nos regards et mettre en œuvre des réponses innovantes

Les évolutions structurelles de la population sont sans précédent : de nouvelles populations apparaissent à des âges particulièrement avancés puisque 141 000 personnes atteindraient 100 ans en 2050. Ces transformations démographiques impliquent une cohabitation de quatre voire cinq générations avec une répartition des rôles sociaux qui évolue : exemple la place des aidants. Démographique ou individuel, le vieillissement a des caractéristiques qui nécessitent une approche globale. Il recouvre des enjeux d'ordre social, sanitaire, financier, éthique, organisationnel... D'un point de vue individuel, les représentations sociales actuelles de la vieillesse incitent à appréhender les personnes âgées sous l'angle de la dépendance. Porter un nouveau regard sur la vieillesse nécessite d'accompagner le vieillissement des personnes âgées autrement. Les politiques publiques visent à optimiser l'existant et cherchent à innover en matière d'organisation des soins et de prise en charge à partir de solutions émergentes des acteurs de terrain. L'approche interdisciplinaire de ce module s'attache à faire évoluer les regards sur le vieillissement et sur la vieillesse car les personnes âgées méritent de conserver leur place dans la société, sans être stigmatisées.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir la connaissance des spécificités du grand âge
- Déconstruire les « représentations » péjoratives autour du grand âge
- Favoriser une réflexion commune pour encourager l'action collective, le partage des pratiques et le travail interdisciplinaire
- Identifier les leviers d'action à l'échelle locale et régionale

Approche et organisation

Séances plénières et ateliers pour favoriser le partage d'expériences et la réflexion collective

Contenu

- Regards croisés sur les processus de vieillissement à l'échelle de la population et à celle de l'individu
- Refus du vieillissement et Agisme
- Grandes orientations des politiques publiques en matière de grand âge et d'autonomie
- Enjeux autour des métiers du grand âge
- Expériences et initiatives

Public

Ce module s'adresse aux personnes ayant un intérêt pour les questions relatives à l'autonomie et au vieillissement à titre professionnel ou personnel.

Responsables du module

- **PR FRANCE MOUREY**, Laboratoire CAPS (Cognition, Action, et Plasticité Sensorimotrice), UMR INSERM 1093 - Université Bourgogne Franche-Comté.
- **CÉCILE LUMIERE**, Docteur en sociologie, coordinatrice des parcours de santé - ARS Bourgogne Franche-Comté.
- **RACHEL BLANC**, Directrice du Parcours personnes Agées - ARS BFC Bourgogne Franche-Comté.

Créer des environnements protecteurs face aux conduites addictives : modalités communes et spécificités par milieux de vie

L'expression « priorité de santé publique », souvent galvaudée, prend tout son sens s'agissant des conduites addictives. Au tabac, à l'alcool, et au cannabis s'ajoutent désormais des pratiques à risques émergentes (usage excessif des écrans et jeux vidéo). Les dégâts sanitaires, sociaux et éducatifs sont considérables et l'action publique est confrontée à des groupes d'intérêts puissants. Mais des stratégies nationales et locales, portant sur les milieux de vie, peuvent être efficaces en mobilisant différentes catégories de professionnels et d'administrations, mais aussi les parents et les usagers eux-mêmes.

Objectifs pédagogiques

- Caractériser les conduites addictives selon les publics et les milieux de vie
- Analyser différentes modalités de protection : contexte, mise en œuvre, bénéfiques et limites
- Identifier le rôle des acteurs de terrain et mettre en place des dynamiques collectives efficaces
- Cerner les perspectives d'évolution en vue d'une efficacité renforcée des actions et d'un déploiement vers de nouveaux publics et environnements

Approche et organisation

Le module a pour vocation de mieux appréhender les stratégies d'intervention efficaces et les conditions de leur transférabilité. Plusieurs modalités seront discutées en fonction des milieux de vie, en identifiant les leviers et les acteurs pertinents.

Contenu

- Faire face aux conduites addictives : état des lieux, freins et leviers de l'action publique, éclairages sur les débats actuels
- Marketing social et construction d'un contre-discours pour favoriser une prise de conscience citoyenne

- Le renforcement des compétences psychosociales par des programmes validés et des stratégies éducatives : enjeux et perspectives
- La réduction des risques et des dommages : l'usager au cœur d'un accompagnement pragmatique
- L'accompagnement et le soin par un premier recours et une offre de soins coordonnés
- Mobiliser tous les acteurs de proximité, au cœur des territoires de vie
- Usage excessif des écrans : réalités et leviers d'actions pour faire face aux comportements à risques

Public

Professionnels du champ sanitaire et médico-social, acteurs de la santé publique dans différentes administrations, décideurs, élus, universitaires, citoyens.

Responsables du module

- **AURIANE DJIAN**, Chargée de mission Recherche, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- **DENIS LEJAY**, Chargé de mission Prévention, MILDECA

Prévention des cancers : de la recherche à l'action/enjeux, ressources et mobilisation

Certains facteurs de risque du cancer sont aujourd'hui bien établis et on estime en France que 40% des cancers sont évitables, par modification de l'environnement ou du mode de vie. La recherche, longtemps cantonnée aux études descriptives et analytiques pour comprendre les causes du cancer, s'intéresse de plus en plus aux interventions visant à modifier l'environnement et les comportements. Au-delà d'une simple application des connaissances produites par la recherche, cette « recherche interventionnelle » s'intéresse aux conditions de succès des interventions, à l'influence du contexte et à leur transférabilité. L'implication des acteurs de terrain concernés est alors indispensable, ainsi qu'un apport de compétences scientifiques variées (statistiques, économie, sociologie, psychologie, etc.). La prévention des cancers est présente à plusieurs niveaux : réduction des risques, dépistage précoce, réduction des complications ou des rechutes post-cancer. Pour progresser dans la lutte contre le cancer, il est important d'intégrer à tous ces niveaux une réflexion sur l'articulation entre les différents savoirs, les inégalités, et les différents leviers.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les principales localisations de cancer, les différents facteurs de risque et situer les parts attribuables
- Situer les perceptions des Français quant aux facteurs de risque de cancer et appréhender le retentissement du cancer sur la vie des patients et de leur entourage
- Développer une vue d'ensemble des questions de prévention dans le champ des cancers pour en analyser les logiques, les enjeux et penser les pratiques
- Développer une posture d'utilisation des données de la recherche interventionnelle pour savoir comment appuyer ses actions sur des données probantes, les repérer et comment mobiliser la recherche interventionnelle pour développer ses actions

Approche et organisation

Les modèles andragogiques permettant aux participants de construire leur apprentissage, de modifier progressivement leurs représentations et de développer leurs compétences seront privilégiées. Des séances plénières alterneront avec des travaux en petits groupes. Les participants seront largement sollicités à travers des exposés, des débats, la lecture de documents, des études de cas et l'analyse des pratiques professionnelles.

Contenu

- Sensibilisation aux retentissements du cancer sur la vie des patients et de leur entourage ;

- Perception des Français sur les facteurs de risque de cancers
- Analyse des principales localisations de cancers et de leurs parts attribuables
- Focale sur cancer et travail
- Utilisation de la recherche interventionnelle dans les politiques et pratiques de prévention ;
- De la construction de connaissances scientifiques à l'intervention, complémentarité des savoirs chercheurs/acteurs de terrain
- Initiation au repérage et à l'utilisation des données de la recherche interventionnelle.
- Enjeux de la prévention ;
- De la prévention primaire à la prévention quaternaire
- Implication des usagers dans la définition des politiques et stratégies
- Questions stratégiques, de priorisation des problématiques à l'agenda des institutions et des politiques
- Comment réduire les inégalités sociales, comment gérer les facteurs de risques établis et l'incertitude, comment définir les publics ou territoires cibles, quels leviers d'action sont mobilisables, etc. ?

Public

Tout public

Responsables du module

- **JÉRÔME FOUCAUD**, Responsable du département Recherche en Science Humaine Sociale, Épidémiologie, Santé Publique - Institut National du Cancer
- **EMMANUEL RICARD**, Délégué à la prévention, Ligue contre le Cancer

Changement climatique et santé publique : agir sur les territoires

Le changement climatique est désormais reconnu comme un risque majeur pour la santé humaine. En 2018, le Lancet concluait que les décisions prises aujourd'hui et dans les prochaines années pour réduire les émissions de gaz à effets de serre (atténuation) et s'adapter aux effets déjà observables (adaptation) conditionneraient la santé des populations pour les siècles à venir.

La reconnaissance de ces impacts écologiques et sanitaires, parfois catastrophiques, ont soulevé une prise de conscience générale. Les populations subissent déjà des modifications de leur climat (température, précipitations, événements extrêmes), et de leurs écosystèmes, avec des conséquences observables sur la santé.

La dimension globale du problème tend à masquer les possibilités d'actions locales. Or, en proximité, décideurs publics (collectivités, Etat), professionnels de santé, de l'environnement, de l'aménagement ont un rôle majeur à jouer pour, d'une part, documenter les risques et les co-bénéfices sanitaires sur un territoire, et d'autre part, initier, accompagner ou coordonner les actions d'adaptation et d'atténuation favorables à la santé.

Entre capacités d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et capacités d'adaptation aux changements en cours, comment agir sur les territoires pour protéger les populations ?

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une connaissance générale sur le changement climatique (comprendre les causes, les impacts sur le système climatique et les écosystèmes)
- Comprendre les enjeux du changement climatique pour la santé publique (identifier les risques prioritaires à l'échelle d'un territoire).
- S'approprier la notion d'adaptation et les méthodes dans le domaine de la santé (épidémiologie, surveillance, prévention, Évaluation Quantitative des Impacts en Santé).
- S'approprier la notion d'atténuation, de co-bénéfices sanitaires (ex plaidoyer, études d'Impacts en Santé)
- Comprendre les acteurs et les outils réglementaires disponibles à l'échelle des territoires (PCAET, SRADDET, SCOT, PLU, PDU, etc)

Approche et organisation

- Séances de cours, exposés, débats, et retours d'expériences menées sur des territoires.
- Mise en application des connaissances acquises autour de cas d'études « territoriales ».

Contenu

- Apports théoriques :
 - Introduction au changement climatique; effets de serre, observation, modèles, projections (notions fondamentales)
 - Introduction sur les impacts avec des focus eau, biodiversité, villes...

- Introduction aux approches de la santé environnement
- Impacts sanitaires des événements climatiques extrêmes
- Débats et exercices autour des notions d'adaptation, atténuation, vulnérabilité, résilience et identification des impacts sanitaires possibles.
- Cas d'études en ateliers (formation de groupes d'acteurs) : trois territoires d'analyse en contextes différenciés :
 - Espace urbain en zone continentale
 - Espace urbain dense en zone littorale (côte méditerranéenne ou atlantique)
 - Espace urbain en zone insulaire (DOM)
- Visite de site: visite d'une collectivité ou structure ayant mis en œuvre des actions remarquables en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Public

Élus, services techniques des collectivités, services de l'État, professionnels de santé, associations, impliqués sur des sujets santé environnement et urbanismes.

Responsables du module

- MATHILDE PASCAL, Santé Publique France
- CYRILLE HARPET, École des hautes études en santé publique (EHESP)
- ÉRIC LALAUERIE, Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté

L'approche de genre en promotion de la santé : pourquoi et comment ?

Depuis 20 ans, le genre est identifié comme un déterminant social de santé par l'OMS. Néanmoins, c'est récemment que les politiques publiques, notamment en santé, s'en emparent et encouragent les professionnel-le-s de terrain à le prendre en compte de manière systématique. Faire figurer le mot « genre » ou parler « d'approches genrées » dans les projets devient nécessaire pour augmenter leur pertinence. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Avons-nous pris le temps de nous approprier ce concept ? Comprendre ce qu'il signifie et l'opérationnaliser au sein de nos projets, de notre institution et avec nos publics ?

Ce module propose aux participant-e-s de clarifier le concept de genre et ses déclinaisons ; comprendre comment le genre interagit avec les déterminants sociaux de la santé et comment la prise en compte de ce déterminant permet de réduire les inégalités sociales de santé. À l'issue de ce module, nous espérons que les participant-e-s se sentiront suffisamment outillés pour poursuivre leurs réflexions, les partager au sein de leur équipe ou institutions, afin d'activer de nouveaux leviers dans leurs pratiques de terrain et avec leurs publics.

Objectifs pédagogiques et contenus

- Clarifier les concepts de sexe, genre, promotion de la santé
- Comprendre comment le sexe et le genre traversent les déterminants sociaux de la santé et faire le lien avec la notion d'intersectorialité
- Analyser un projet ou une pratique professionnelle (recherches, actions, politiques) au prisme du genre
- Identifier des pistes concrètes pour agir

Approche et organisation

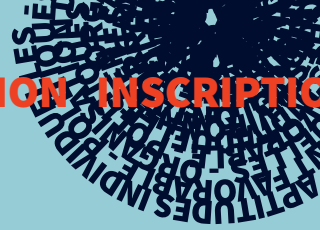
Elles s'ancrent dans des démarches participatives et horizontales. Une place importante sera faite à l'expérientiel et à l'échange de pratiques et de ressources entre les participant-e-s du module.

Public

Ce module s'adresse à des personnes qui n'ont pas ou peu de connaissances sur l'approche de genre en promotion de la santé, des personnes qui désirent comprendre cette approche et identifier des pistes de travail pour l'intégrer dans leurs actions et projets.

Responsables du module

- **DANIÈLE AUTHIER**, Sociologue, coordinatrice du programme « Femmes, réduction des risques et sexualité » et co-fondatrice de l'association FRISSE à Lyon.
- **MANOË JACQUET**, Diplômée en sciences de la santé publique et sexologie, coordinatrice de Femmes et Santé absl et du réseau bruxellois « Femmes, genre et promotion de la santé ».
- **SYLVIE TOMOLILLO**, Anthropologue, spécialiste des rapports sociaux de sexe et de la variabilité culturelle du genre.



Une inscription possible immédiatement

Jusqu'au 31 mars 2020, les frais d'inscription sont de :

- 550 € à titre individuel
- 700 € pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 650 € à titre individuel
- 850 € pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription : 1^{er} mai 2020, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- Module choisi
- Conférence et temps d'échange
- Dossier documentaire
- Soirée du mercredi
- Activités culturelles
- Repas du midi (sauf le mercredi)
- Déplacements matin et soir campus-centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir (sauf le mercredi).

Nous vous conseillons de réserver un logement au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre l'UFR Santé située en périphérie de la ville.

Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- D'une lettre expliquant les motivations et attentes pour le module choisi.
- D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat.
- Du choix de 3 modules parmi les 16 proposés, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

Les participants auront une attestation de participation signée du Doyen de l'UFR Santé de Besançon à l'issue de la manifestation.

Des possibilités de bourses

• Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

• En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit remplir un dossier de demande de bourse à obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

• Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au 15 mars 2020.

LE RÉSEAU " SŒURS " DES UNIVERSITÉS " SŒURS " DES UNIVERSITÉS

Université francophone de Dakar en promotion de la santé

Contact:

📍 MBARKA NDAW

TÉL. : 00221 77 648 15 35 (Mobile)

00221 33 855 88 55 (Bureau)

E-MAIL : ndawmbarka@yahoo.fr

📍 DJIBRIL GUEYE

TÉL. : 00221 77 393 12 51 (Mobile)

E-MAIL : djibril7gueye@yahoo.fr

📍 SITES:

www.acdev-int.org

<http://univpromosanteafrique.org/>



Université de santé publique de Port au Prince

Contact:

📍 RÉFIPS SECTION DES AMÉRIQUES

TÉL. : 001 514 937 1227

E-MAIL : coordination.refips@gmail.com



LES " SŒURS " LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS " SŒURS " LE RÉSEAU DES UNIVERS

Université de santé publique
du Maghreb

Contact :

● PR. LEILA HOUTI

E-MAIL : leilahouti@yahoo.fr

● OMAR BRIXI

E-MAIL : obrixi@gmail.com



CES RENCONTRES SONT INSPIRÉES
ET SOUTENUES PAR L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE
DE BESANÇON.



Bulletin d'inscription
17e Université d'été francophone en santé publique
Besançon, du 28 juin au 3 juillet 2020

I. Candidat

Mme/M. NOM : Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse :

.....

Code postal : Ville : Pays :

Tél 1 : Tél 2 :

E-mail 1 : E-mail 2 :

Date :

Signature du candidat :

Formation initiale :

.....

.....

.....

Parcours professionnel :

.....

.....

.....

II. Modules souhaités

À classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

III. Facturation

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville : Pays :

Tél : E-mail :

Pour les organismes, numéro de SIRET :

.....

Attention : la facturation via le Portail Chorus sera privilégiée.

Merci de joindre à l'inscription un bon de commande comportant expressément le n° d'engagement et le code service.

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

Annulation d'inscription : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2020.

Signature et cachet* :

** pour les inscriptions dans le cadre d'une institution, aucune demande ne sera prise en compte si elle ne comporte pas la signature et le cachet de l'organisme.*

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

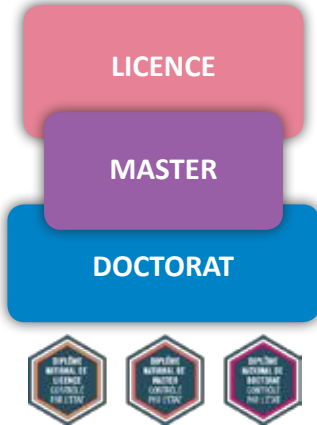
**UFR Santé
Université d'été francophone en santé publique
Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex
lara.destaing@univ-fcomte.fr**

Le paiement ou le bon de commande sont à joindre à la fiche d'inscription.

Le paiement s'effectue par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Acquérir, Développer, Approfondir, Valider ses COMPÉTENCES EN SANTÉ PUBLIQUE

en e-learning  et/ou en présentiel 



FORMATIONS de l'École de Santé Publique de Nancy

- Licence Sciences pour la Santé option Santé Publique
- Master Santé Publique
- Intervention en Promotion de la Santé 
- Épidémiologie, Recherche Clinique, Évaluation 
- Éthique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies 

UNIVERSITÉ DE LORRAINE    


Enseignements en approche par compétences

- Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé
Travail de recherche en présentiel dans un laboratoire labellisé

Formations qualifiantes ouvertes en FC/FP

- Principes et méthodologie de Santé Publique : Concepts et savoirs de base
- Formation des Investigateurs d'Essais Cliniques

Diplômes d'Université Uniquement ouverts en FC/FP

- Concepts de l'action et de l'évaluation en santé publique
- Projet en Promotion de la santé
- Recherche Clinique, Investigation et Santé Publique
- Qualité dans les Etablissements Sanitaires et Sociaux 

Préparation au concours de l'agrégation de Sciences Médico-Sociales (SMS)



LA REVUE SANTÉ PUBLIQUE

LA RECHERCHE, L'ANALYSE, L'ACTION

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire soutenue par la Société française de Santé Publique et animée par un comité de rédaction indépendant.

Elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

CONTACTS

Société Française de Santé Publique -
Rédaction de Santé Publique
1 rue de la Forêt - 54520 LAXOU
(+33) (0)3 83 44 94 11
(+33) (0)3 83 44 37 76
secretariat_redaction@sfsp.fr
www.sfsp.fr

LA REVUE SANTÉ PUBLIQUE

RESEARCH, ANALYSIS, ACTION

Santé Publique is a two-monthly, generalist and multidisciplinary, French-language journal supported by the Société Française de Santé Publique and published by an independent Editorial Board.

It has a broad readership comprising public health researchers, professionals and users, decision-makers and public health teachers. Its mission is to support public health research, promote knowledge sharing between researchers and workers in the field, and facilitate exchange of practices between professionals.

CONTACTS

Société Française de Santé Publique -
Rédaction de Santé Publique
1 rue de la Forêt - 54520 LAXOU
(+33) (0)3 83 44 94 11
(+33) (0)3 83 44 37 76
secretariat_redaction@sfsp.fr
www.sfsp.fr

SES RUBRIQUES

Santé publique propose trois rubriques :

1 → POLITIQUES, EXPERTISES ET INTERVENTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE

présente plus particulièrement les articles en rapport avec la promotion de la santé la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

2 → PRATIQUES ET ORGANISATION DES SOINS

présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet ;

3 → AFRIQUE, SANTÉ PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT

présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

La Rubrique « Pratiques et organisation des soins » a été intégrée à la revue Santé publique en Janvier 2013. Elle reprend le titre de l'ancienne revue de la Cnam-TS, aujourd'hui intégrée dans Santé Publique afin de décloisonner les secteurs de la prévention et de la recherche en services de santé, rapprochement reconnu comme un enjeu majeur pour l'évolution des systèmes de santé.

SON ORIGINALITÉ

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline, Excerpta Medica/EMBASE, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

JOURNAL SECTIONS

Santé Publique comprises three sections:

1 → PUBLIC HEALTH POLICIES, EXPERTISE AND INTERVENTIONS

essentially publishes articles related to health promotion, prevention, health education, health interventions and policies;

2 → HEALTH CARE PRACTICES AND ORGANIZATION

publishes articles on health care services, optimization of health care systems and social protection. Articles published in this section are freely accessible by internet;

3 → AFRICA, PUBLIC HEALTH AND DEVELOPMENT

publishes articles concerning health problems and/or designed to improve health care systems in Africa.

The health care practices and organization section was included in Santé Publique in January 2013. It corresponds to the title of the old Cnam-TS journal that has now merged with Santé Publique in order to combine the sectors of public health prevention and health services research, as the fusion of these two sectors is considered to be a major challenge for improvement of health systems.

ORIGINALITY

Santé Publique is a peer-reviewed scientific journal, which meets the requirements of the International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). All proposed articles are submitted to an independent expert review. Santé Publique is indexed in international databases: Medline, Excerpta Medica/EMBASE, PASCAL, SCOPUS and Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

The originality of Santé Publique is to encourage and facilitate exchange of experiences and knowledge, essentially by proposing assistance to authors in the preparation of their articles.

SON ÉQUIPE

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Claude Henrand

RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Christine Ferron, Cécile Fournier, Françoise Jabot

RÉDACTEURS ASSOCIÉS : Anne Laurent, Eric Le Grand

COORDINATION : Hélène Kane

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Emmanuel Rusch, Président de la SFSP

COMITÉ DE RÉDACTION : Sophie Arborio, Carole Baeza, Dominique Baudon, Roxane Borgès Da Silva, Frédéric Denis, Jean-Claude Desenclos, Christine Ferron, Laurence Fond-Hannant, Cécile Fournier, Françoise Jabot, Fatoumata Hane, Hervé Hien, Roch Hounghnin, Caroline Izambert, Hamadou Sangho, Priscille Sauvegrain, Ibrahim Seck, Anne Sizaret, Abdelkrim Soulimane, Aurélie Van Hove, Isabelle Vedel

COMITÉ SCIENTIFIQUE : Serge Briançon, Omar Brixi, Christine Colin, Michel Demarteau, Jean-Louis Denis, Jean-Pierre Deschamps, Jean Martin, Lise Renaud, Anta Tal Dia, Djamel Zoughalech.

SES TYPES D'ARTICLES

RECHERCHE ORIGINALE

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

ARTICLE COURT

Articles courts, selon le plan IMRAD, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs ; ou présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

OPINION ET DÉBAT

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

LETTRE À LA REDACTION

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

Toute proposition de manuscrit doit être soumise en ligne en se connectant à : <http://rsp.fonfmedia.com/rsp>

JOURNAL TEAM

EDITOR-IN-CHIEF: Jean-Claude Henrand

DEPUTY EDITORS-IN-CHIEF: Christine Ferron, Cécile Fournier, Françoise Jabot

ASSOCIATE EDITORS: Anne Laurent, Eric Le Grand

COORDINATOR: Hélène Kane

EDITORIAL DIRECTOR: Emmanuel Rusch, Président de la SFSP

EDITORIAL BOARD: Sophie Arborio, Carole Baeza, Dominique Baudon, Roxane Borgès Da Silva, Frédéric Denis, Jean-Claude Desenclos, Christine Ferron, Laurence Fond-Hannant, Cécile Fournier, Françoise Jabot, Fatoumata Hane, Hervé Hien, Roch Hounghnin, Caroline Izambert, Hamadou Sangho, Priscille Sauvegrain, Ibrahim Seck, Anne Sizaret, Abdelkrim Soulimane, Aurélie Van Hove, Isabelle Vedel

SCIENTIFIC COMMITTEE: Serge Briançon, Omar Brixi, Christine Colin, Michel Demarteau, Jean-Louis Denis, Jean-Pierre Deschamps, Jean Martin, Lise Renaud, Anta Tal Dia, Djamel Zoughalech.

TYPES OF ARTICLES

ORIGINAL RESEARCH

Articles on studies and empirical research, evaluations or intervention analyses.

SHORT ARTICLE

Short articles, according to the IMRAD plan, reporting study results that may present interesting implications for decision-makers in the discussion; or reporting new experiences in public health interventions.

REVIEW ARTICLE

Synopsis articles or analytical or critical reviews of the literature.

OPINION AND DEBATE

Short articles discussing a topical public health issue.

LETTER TO THE EDITOR

Comments or reactions to published articles, designed to promote scientific discussion.

All manuscript proposals must be submitted on-line at: <http://rsp.fonfmedia.com/rsp>



© MÉLIO LAMNUZEL



Adresse de la formation (du lundi au vendredi)

UFR Santé - Les Hauts du Chazal
19 rue Ambroise Paré - 25000 Besançon
Téléphone du standard de la faculté:
+33 3 63 08 22 00

Adresse de l'accueil du dimanche

Le Kursaal
Place du Théâtre - 25000 Besançon
Au centre-ville, à côté du Théâtre municipal et de la place Granvelle.

Bienvenue à Besançon !

Ville d'art et d'histoire, Besançon vous accueille pour une semaine riche de rencontres, d'échanges et de découvertes...

Vous serez immergés dans la dynamique de l'Université d'été, au sein du groupe de votre module mais également avec les autres participants et intervenants (professionnels, citoyens, étudiants, personnalités invitées...) issus de toute la francophonie lors des conférences et temps d'échange formels ou informels qui jalonnent la semaine.

Par ailleurs, vous pourrez partir à la découverte du patrimoine et des panoramas de la ville tels les fortifications de Vauban et sa célèbre Citadelle ou les témoignages de la vie d'illustres personnalités (Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon...).

Diversité, partage, culture... tout un programme vous attend à Besançon !

